

## ● **V- EXTRAITS DU PROGRAMME**

Tirés du document interne à la Ville de Voiron, *Programme du concours : installation de la médiathèque sur le site des anciens établissements Munoz*, concours d'architectes, 1998, 41 p.

### **PREAMBULE :**

« Voiron, ville centre de 20000 habitants, peut s'enorgueillir de son « dynamisme culturel ». De nombreuses associations proposent régulièrement des temps forts (festival de Folklore, de cinéma italien), la ville est dotée d'une salle de spectacle (le Grand Angle) rayonnant sur toute la région, d'une école de musique agréée accueillant 600 élèves, d'un musée municipal et bientôt d'une MJC dont le futur projet architectural représente un engagement de la commune, résolument tournée vers l'avenir.

Dans ce contexte, la bibliothèque actuelle de 350 m<sup>2</sup>, longtemps gérée par des bénévoles, semble bien en retrait par rapport à un projet culturel cohérent, volontariste, touchant toute la population.

L'enjeu de la lecture publique est au cœur de la volonté politique d'émancipation du citoyen, Voiron doit se doter dans un avenir proche d'un outil au service de cette politique.

La médiathèque de Voiron doit être un équipement culturel à part entière, un véritable lieu de confrontation au savoir et un signal architectural fort sur la ville. (...)

Véritable point de repère pour les 10 000 jeunes scolarisés sur Voiron, c'est également un lieu ressource pour tous les porteurs de projets.

Il ne s'agit pas d'améliorer un service de prêt mais d'inscrire au cœur de la vie culturelle voironnaise un équipement de référence. (...)

Pouvant à terme toucher au moins 30 % de la population, la médiathèque est l'équipement culturel par excellence. Le public des moins de 25 ans sera avant tout privilégié compte tenu de la présence forte de cette tranche d'âge sur la ville. (...)

Pour répondre aux objectifs, une diversité des supports, des services et des espaces est donc nécessaire.

Il s'agit bien d'une médiathèque parce qu'à court terme seront présents outre les livres et revues, des K7, CD, Cédéroms et autres supports (...)

Les services sont multiples pour intégrer l'équipement dans la vie publique : consultation sur place, emprunt, expositions, rencontres et débats, ateliers de lecture et écriture, recherche documentaire, etc... et génèrent par conséquent une diversité d'es espaces consacrés aux différentes activités pour répondre à la diversité des publics et des raisons pour lesquelles ils fréquentent l'équipement. »

## **CHAPITRE I : LES DONNEES, « Nécessité d'un nouvel équipement élargi à d'autres supports médiatiques : une médiathèque »**

### **« Constats :**

- Locaux actuels trop exigus et peu fonctionnels : saturation des espaces par rapport aux collections et au flux des publics, trop peu de places assises pour la lecture et le travail sur place (40), pas de lieu d'animation, des espaces de travail interne trop petits et peu fonctionnels, pas de locaux-réserves satisfaisants.
- L'absence de nouveaux supports (CD musicale, Cédéroms, image...) rend la bibliothèque peu attractive pour les jeunes.
- L'offre en matière d'animation culturelle (spectacles, expositions, rencontres...) est limitée par les locaux
- Une politique de développement de la lecture en direction des jeunes et des publics éloignés du livre reste à mener de manière offensive (quartiers en particulier).
- L'équipe de la bibliothèque doit continuer de se professionnaliser.

### **Idées-force du projet :**

#### **Un public à privilégier : les 0-25 ans**

Il s'agit d'un choix de société pour Voiron. Redonner des valeurs morales, culturelles et artistiques aux jeunes générations, leur apprendre à vivre en société et en citoyen apparaît comme une priorité. (...)

De nouveaux services sont donc à développer :

- une bibliothèque musicale de prêt contenant un fonds de CD audio (5000), de livres sur la musique, des partitions. (...)
- un service public permettant l'initiation et l'accès aux technologies du futur(...)
- un service d'étude et de recherche : pour répondre aux besoins grandissants du public jeune en matière d'espaces et d'outils de travail (recherche documentaire), une salle sera réservée au travail silencieux et un service de référence créé.

**La formation continue de adultes et l'aide à la recherche d'emploi** pourront être privilégiées grâce à de espaces et de collections adaptées, en lien avec les partenaires sociaux (MIFE, AMPS, GRETA, ANPE, CENTRE de Téléenseignement)

**La collaboration avec des structures ayant des fonds patrimoniaux** sera privilégiée et un espace réservé au fonds local sur Voiron et la Chartreuse

L'accès au catalogue informatisé et à un éventuel réseau documentaire sur le Voironnais pourra être envisagé via un réseau intranet sur la commune

**La médiathèque ne pourra seule répondre à tous les besoins de la commune en matière de lecture publique.** A terme, une extension par annexes de quartier ou par un service de bibliobus pourrait être envisagée. »

### **OBJECTIFS STRUCTURELS : récapitulatif**

Etat actuel/objectifs

Surfaces : 350 m<sup>2</sup> / entre 1300 et 1600 m<sup>2</sup>

Collections : 30 000 documents / 50 000 documents en état

Dont 650 documents sonores (K7) / 5000 documents sonores (CD+K7)

et 22 périodiques en cours / 60 périodiques

Lecteurs inscrits : 2500 / 6000

52,8 % de Voironnais,

soit 6,5 % de la population / 25 % visés

Personnel : 5,5 salariés / 10 salariés dont 8 bibliothécaires  
1 CES / 2 CES + 1 emploi-jeune  
25 bénévoles / 44 h de vacances (bénévoles ou étudiants)

Heures d'ouverture : 17h/semaine / 24h visées, mardi jeudi vendredi 15-19h

## **CHAPITRE II- LES BESOINS : GRANDS PRINCIPES**

« Conçue pour permettre aux différents publics de mettre en œuvre leurs stratégies personnelles de rapport à l'espace et à la connaissance, la future Bibliothèque de Voiron pourrait se concevoir comme un volume ouvert, permettant des parcours et des circulations dans l'espace comme dans le savoir ou les œuvres, et des accès transparents et lisibles aux différents services proposés.

Dans cet esprit, l'axe vertical pourrait annoncer dès le hall cette volonté de communication, et les liaisons ouvertes transversalement entre les espaces la confirmer.

Par ailleurs, la Bibliothèque devra être conçue comme un lieu de rencontre, permettant la convivialité, en particulier dans son niveau 1, particulièrement prévu à cet effet (hall, salle d'animation et d'exposition, espace d'actualité).

Les différents publics, dont certaines caractéristiques et pratiques sont aujourd'hui repérables, devront pouvoir y cohabiter en harmonie, compte tenu des contradictions que posent leurs différents modes de fonctionnement ou celui des différents services proposés (juxtaposition de la rencontre conviviale nécessairement bruyante et du retrait de l'étude ou de la lecture silencieuse, de l'écoute musicale et des opérations de prêt, du public adolescent et âgé et des adultes handicapés, etc...)

La conception architecturale et la répartition des espaces devra favoriser l'autonomie de l'utilisateur et permettre une appropriation rapide des lieux (désacralisation, lisibilité), tout en permettant aux bibliothécaires de continuer à jouer leur rôle d'accompagnement et de médiation en

direction des publics au capital culturel plus faible, pour lesquels le contact humain est essentiel dans ce type de lieu. (...)

Enfin, la bibliothèque devra être la plus fonctionnelle possible, dans ses espaces internes comme dans ses espaces publics. La circulation des documents et des publics devra être étudiée et conçue avec le plus grand soin. Le bâtiment devra être entièrement câblé afin de permettre la modification des espaces et des services, l'accès aux documents Multimédia étant une des priorités de la Médiathèque. Le bâtiment doit être pensé pour les 50 ans à venir. »

## **PRINCIPALES FONCTIONS**

Aspects à réussir : beauté et attractivité du lieu, circulation fluide des publics, circuit fonctionnel des retours et prêts de documents, lisibilité des espaces et des services. Fonctionnalité des espaces internes comportant l'administration et la gestion ainsi que les accès et bureaux réservés au circuit du document neuf (acquisitions) et à l'entretien des collections.

(suit le descriptif espace par espace, et les indications de surfaces, que nous résumons et analysons en II.1.3)

## **CIRCULATIONS**

- protection des angles et des plinthes systématiques dans les circulations
- blocs-portes à âmes pleines et renforcement des bas de porte dans les circulations de service (protection métallique)

## **SECOND-ŒUVRE**

- facilité de remplacement des éléments (faux-plafonds, revêtements de sol, luminaires...)
- accessibilité des réseaux techniques pendant les heures d'occupation pour la maintenance et les dépannages
- facilité de nettoyage des revêtements de sols et murs

Les erreurs à éviter sont :

- les matériels installés dans le faux-plafond indémontable et les espaces trop restreints
- les clapets coupe-feu dont le réarmement n'est pas à hauteur d'homme
- les locaux techniques insuffisamment éclairés.

### **SURETE DES LOCAUX**

- Toutes les ouvertures des locaux situés au rez-de-chaussée doivent être protégés par des dispositifs de type passif ; toutes les fenêtres accessibles seront équipées de vitrages anti-effraction.
- Le hall et les espaces du rdc devront être protégés par des détecteurs volumétriques.
- Toutes les portes seront munies de serrures haute sécurité(...)

### **Façades**

- elles devront permettre d'assurer une grande pénétration de la lumière du jour, de l'ordre de 250 lux à 3 mètres de la façade intérieure. Ces ouvertures ne devront pas générer de nuisance pour les utilisateurs de la médiathèque (éblouissement en été, par exemple). Il faudra donc prévoir, selon l'orientation de la façade, des protections solaires.

### **Signalétique**

Elle doit comprendre :

- la signalétique extérieure et l'enseigne générale (enseigne lumineuse)
- la signalétique d'orientation générale au niveau du hall, des circulations et du palier d'étage
- la signalisation des sanitaires
- la signalisation de sécurité et d'évacuation

Elle respectera les conditions suivantes :

- taille des caractères en fonction de la distance de lecture
- visibilité des informations
- respect des stéréotypes en usage (directions, couleurs)

### **Environnement physique des espaces :**

## **CHAUFFAGE-VENTILATION**

Performances à atteindre :

Les conditions de confort à atteindre sont les suivantes :

- 20°C intérieur pour une température extérieure de -10°C en hiver
- 25°C intérieur pour une température extérieure de 30°C en été
- le taux d'hygrométrie sera de 50 % + ou - 10 % été comme hiver
- le taux de renouvellement d'air sera de 25 m<sup>3</sup>/h par occupant en période d'occupation maximum, avec un minimum de 2 volumes par heure

## **ACOUSTIQUE**

Il est rappelé que les conditions de confort acoustique doivent être respectées suivant l'usage des différents locaux.

Dans les espaces de travail et de consultation, l'ambiance acoustique devra favoriser la concentration. Le hall d'accueil, les circulations et l'auditorium devront faire l'objet d'une étude acoustique particulière (ambiance sonore, temps de réverbération)

D'une manière générale, l'isolement au bruit d'impact sera de 70 dB(A).

## **ECLAIREMENT**

Le niveau général d'éclairage sera de 200 lux dans l'ensemble des circulations. Il est prévu un fractionnement rationnel de l'éclairage en fonction des heures et zones d'ouvertures.

Dans les espaces destinés au public, les appareils d'éclairage auront un indice de rendu de couleurs supérieur à 85.

Dans les espaces de lecture, le rayonnement UV des appareils sera filtré. Le niveau d'éclairage devra être modulable, avec un niveau moyen de 300 lux. Un apport ponctuel (lampes individuelles, renforcement des luminaires) sera réalisé à l'aplomb des postes de travail et de lecture. Le niveau sera de 500 lux.

- ***VI- TROIS PROJETS***

- Les principaux objectifs que la conception architecturale doit servir :
  - équipement repérable dans la Ville et clairement identifiable, ouvert sur l'extérieur
  - appropriation rapide des lieux par des volumes ouverts, des accès transparents et une bonne lisibilité des espaces d'activités offerts
  - lieu de rencontre et de convivialité
  - ambiance contribuant au bien être
  - fluidité des circuits et des flux
  - optimisation de la fonctionnalité

## 2. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROJETS PRESENTES

### 2.1. PROJET AKTIS

#### *Enveloppe extérieure*

La structure porteuse en façade et le rythme des ouvertures sont conservés.

Les parties pleines à l'étage sont composées de panneaux bois.

La toiture à deux pans en bacs acier est remplacée par une toiture à 4 pans en zinc, largement débordante lui donnant plus d'ampleur.

L'architecte entend, par ce traitement, effacer l'austérité du bâtiment tout en lui donnant un caractère à la fois institutionnel par une composition des façades rigoureuse, et chaleureuse par l'emploi de matériaux nobles.

#### *Distribution intérieure*

La distribution des locaux se veut « claire et lisible ».

L'entrée du public sur le Bd Edgar Kofler est décentrée côté Ouest.

Au rez-de-chaussée, les locaux d'activités s'articulent autour du hall d'accueil. Les locaux et escaliers de service se situent à chaque extrémité du bâtiment.

A l'étage, l'escalier formant un atrium commande la distribution des espaces d'activités. Les locaux de travail interne se situent en pignon Nord-Est.

Deux galeries techniques sont aménagées, accessibles indépendamment du fonctionnement de la médiathèque, l'une en faux-plafond du rez-de-chaussée desservie par un escalier de service, l'autre en combles.

## 2.2. PROJET CHARRON-RAMPILLON

### *Enveloppe extérieure*

La toiture extérieure en bacs acier est remaniée.

La structure porteuse en façade est conservée.

L'objectif des architectes est que la façade sur le boulevard soit « une vitrine de l'activité culturelle de la Ville », que l'architecture du bâtiment soit un « support de communication » : la façade principale est habillée d'éléments en sur épaisseur, brises soleil au rez-de-chaussée, toiles de protection solaire, tôles perforées, conteneurs mobiles et barres métalliques, à l'étage.

### *Distribution intérieure*

L'entrée du public sur le boulevard est presque centrée en façade.

La distribution des locaux s'organise de part et d'autre d'un mur technique de 1,00 m d'épaisseur sur les deux niveaux.

Au rez-de-chaussée, les espaces d'activités s'organisent autour du hall d'accueil. Les locaux et escaliers de service sont positionnés en pignon Nord Est.

A l'étage, l'escalier formant un atrium dessert les espaces d'activités. Les locaux de travail interne se superposent aux locaux techniques du rez-de-chaussée.

## 2.3. PROJET CHABANNE

### *Enveloppe extérieure*

Seule la partie arrière du rez-de-chaussée est conservée.

L'enveloppe du bâtiment est reconstituée dans sa volumétrie d'origine au moyen de portiques métalliques formant une toiture à deux pans inversés, recouverte de bacs acier.

La façade principale, sur le boulevard, est constituée d'une double peau en verre formant écran phonique et thermique.

Elle est protégée à l'extérieur par des stores mobiles à lames orientables et surmontée par un élément en encorbellement en toiture.

L'objectif prioritaire de l'architecte est « de résoudre le paradoxe d'un bâtiment qui doit à la fois être ouvert et protégé, concilier donc transparence visuelle et écran acoustique et thermique ». Le traitement de la façade doit « exprimer son appartenance au monde de la communication d'aujourd'hui et de demain ».

### *Distribution intérieure*

À l' Rez-de-chaussée, le hall en partie centrale entièrement déplafonné sur toute la hauteur du bâtiment, distribue les locaux d'activités.

Les locaux techniques sont positionnés en pignon Nord Est.

À l'étage, l'escalier placé latéralement, permet d'accéder à une coursive de distribution des différents locaux.

Les locaux internes sont en pignon Sud Ouest, les locaux de stockage et magasin, en pignon Nord Est.

## **3. DEBAT DU JURY**

Au vu du rapport d'analyse des projets par la Commission Technique, il ressort des débats du jury, les principales appréciations suivantes.

### 3.1. PROJET AKTIS

Le traitement de l'enveloppe extérieure du bâtiment, discrète et peu innovante, ne permet pas une identification forte de l'équipement.

L'entrée est faiblement identifiée.

La conception de la distribution intérieure nuit à l'effet de transparence et de lisibilité des différents services proposés et donc à une appropriation des lieux.

Au rez-de-chaussée, le circuit des lecteurs est rendu difficile par un télescopage des flux entrants et sortants au niveau de la banque d'accueil alors que ce lieu doit être le plus fluide de l'établissement.

L'accès à l'espace d'actualités périodiques qui doit être le lieu privilégié d'accroche du public est confidentiel.

A l'étage, le positionnement du palier d'arrivée butant contre la façade nécessitera une pré-signalisation.

Les galeries techniques semblent sur-dimensionnées par rapport à l'échelle du projet.

Le principe de distribution interne relativement cloisonné limite la diversité d'expression des volumes.

### 3.2. PROJET CHARRON-RAMPILLON

L'architecture communicante traduit une identification forte de la nature de l'équipement.

Des réserves sont exprimées quant à la durabilité de l'expression de ce traitement.

L'entrée, marquée par le traitement de composition de la façade, est bien repérable.

L'effet d'espaces ouverts par un décroisement et l'interpénétration de petits volumes dans de grands volumes contribue à une appropriation rapide des lieux.

La conception de la distribution favorise la fluidité du circuit des lecteurs et des flux.

Les espaces sont diversifiés en fonction de leur destination par un jeu de contraste d'échelle des volumes et de traitement.

### 3.3. PROJET CHABANNE

L'effet de signal est bien marqué par un traitement de type monumental de la façade principale. Cependant, l'identification d'un équipement culturel n'est pas immédiat.

L'entrée est identifiée par « une casquette » la surmontant.

Au rez-de-chaussée, la fluidité du circuit des lecteurs et des flux est facilitée par le positionnement central du hall et de la banque d'accueil et de prêts. Le positionnement des bureaux « verrouille » cependant le passage à la zone protégée.

D'une manière générale, la conception de la distribution des locaux est à revoir, le circuit d'accès à l'espace jeunesse est confidentiel, l'accès à l'étage dissuasif, les locaux de stockage et magasin très éloignés des locaux de travail internes.

Le traitement architectural est innovant, tant au niveau de l'enveloppe extérieure exprimant la modernité que dans le jeu de contrastes d'échelle des volumes intérieurs rompant avec la monotonie.

#### **4. CLASSEMENT DES PROJETS**

Au terme des débats, le projet CHARRON-RAMPILLON obtient 12 avis favorables, le projet CHABANNE 6 avis favorables. Parmi ces avis, deux membres du jury se sont exprimés favorablement à égalité pour les deux projets.

Compte-tenu des résultats, le jury propose au Conseil Municipal, de retenir le projet présenté par Messieurs CHARRON et RAMPILLON.

**FAIT A VOIRON, le 16 juillet 1998**

**Le Président du jury,**

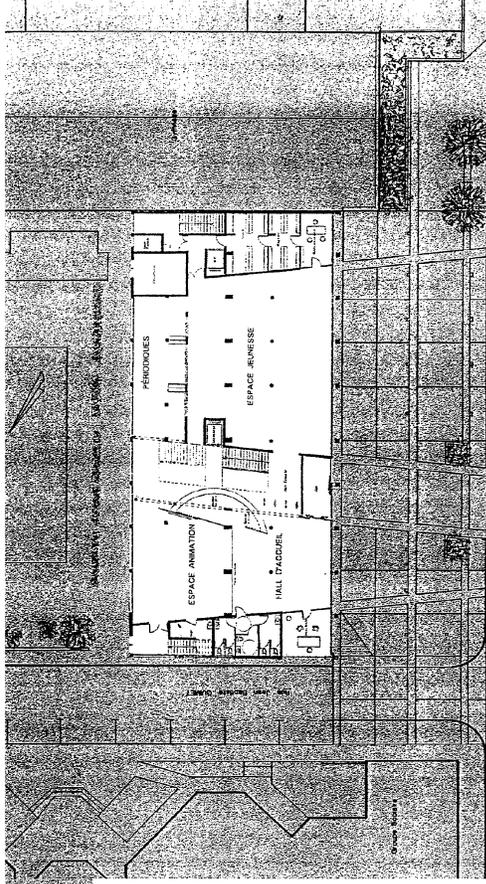
**Le Maire de VOIRON,**

**Philippe VIAL**

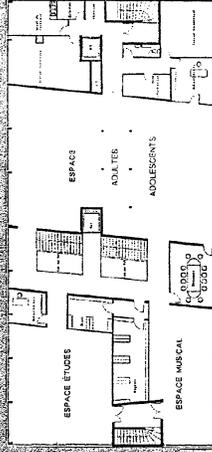
# MEDIA THEQUE

aktis architecture  
4 cours Berriat - 38000 Grenoble

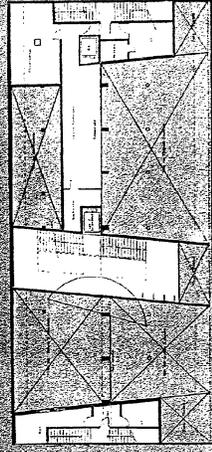
V O I R O N



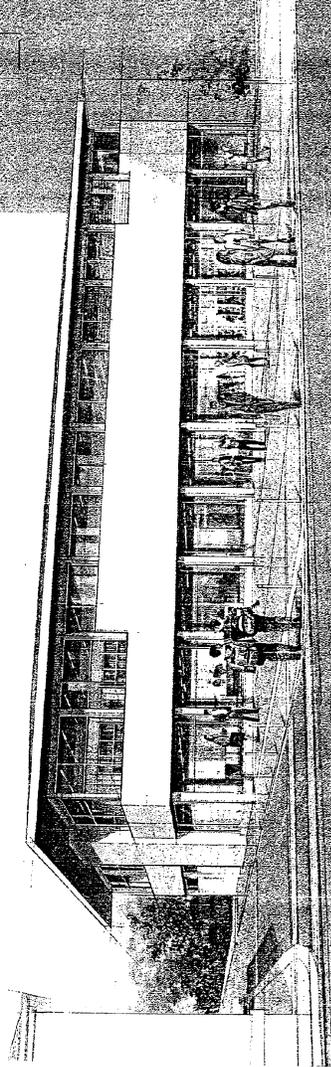
Plan du rez-de-chaussée



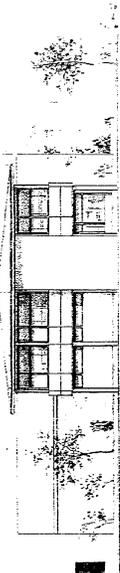
Plan de l'étage



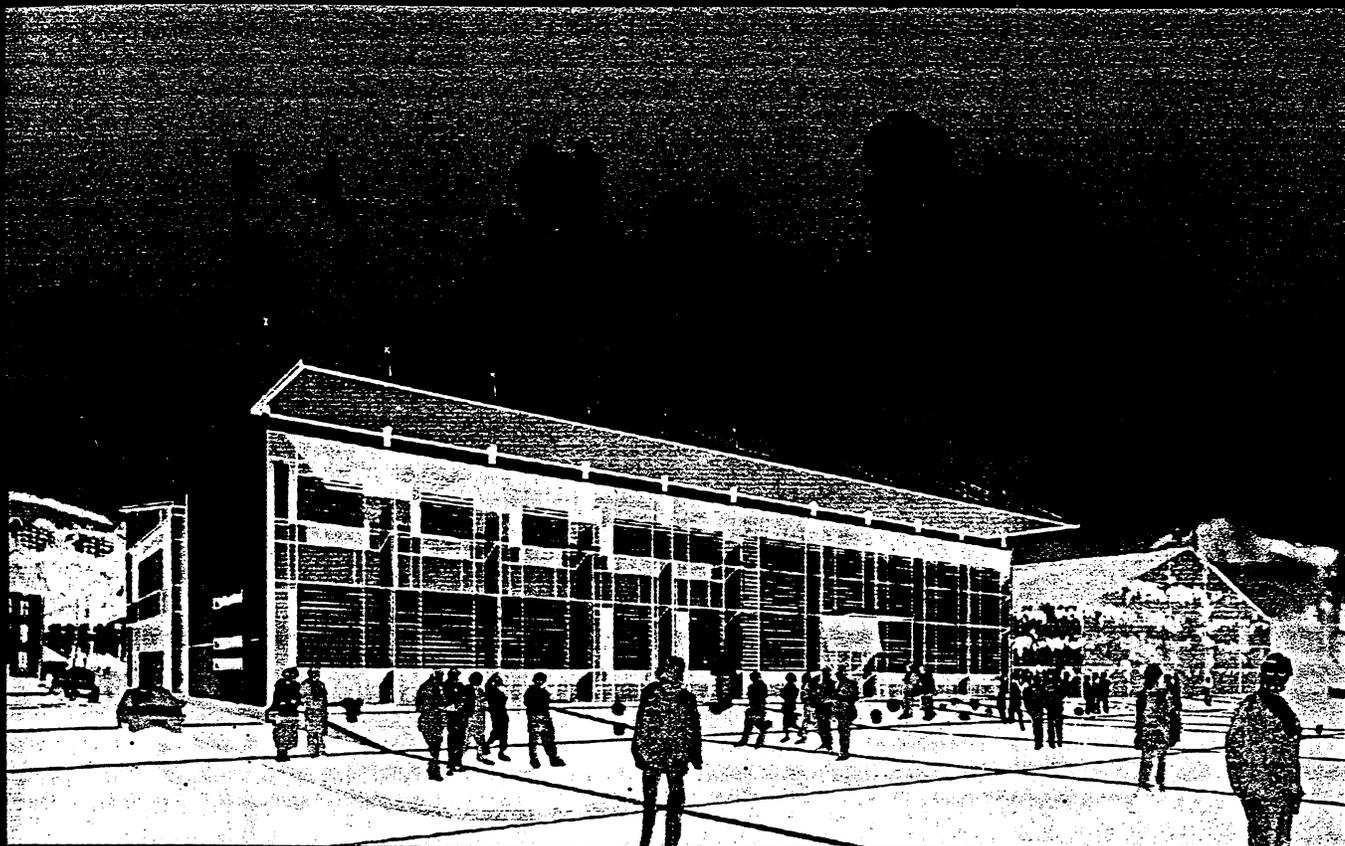
Niveau technique



Perspective boulevard Edgaw Kofler



Panorama Nord-Ouest



COMMUNE DE VOIRON  
MEDIATHEQUE

CONCOURS JUIN 1998

Atelier Jean CHABANNE ARCHITECTE

86 rue Paul Bert - 69 003 LYON

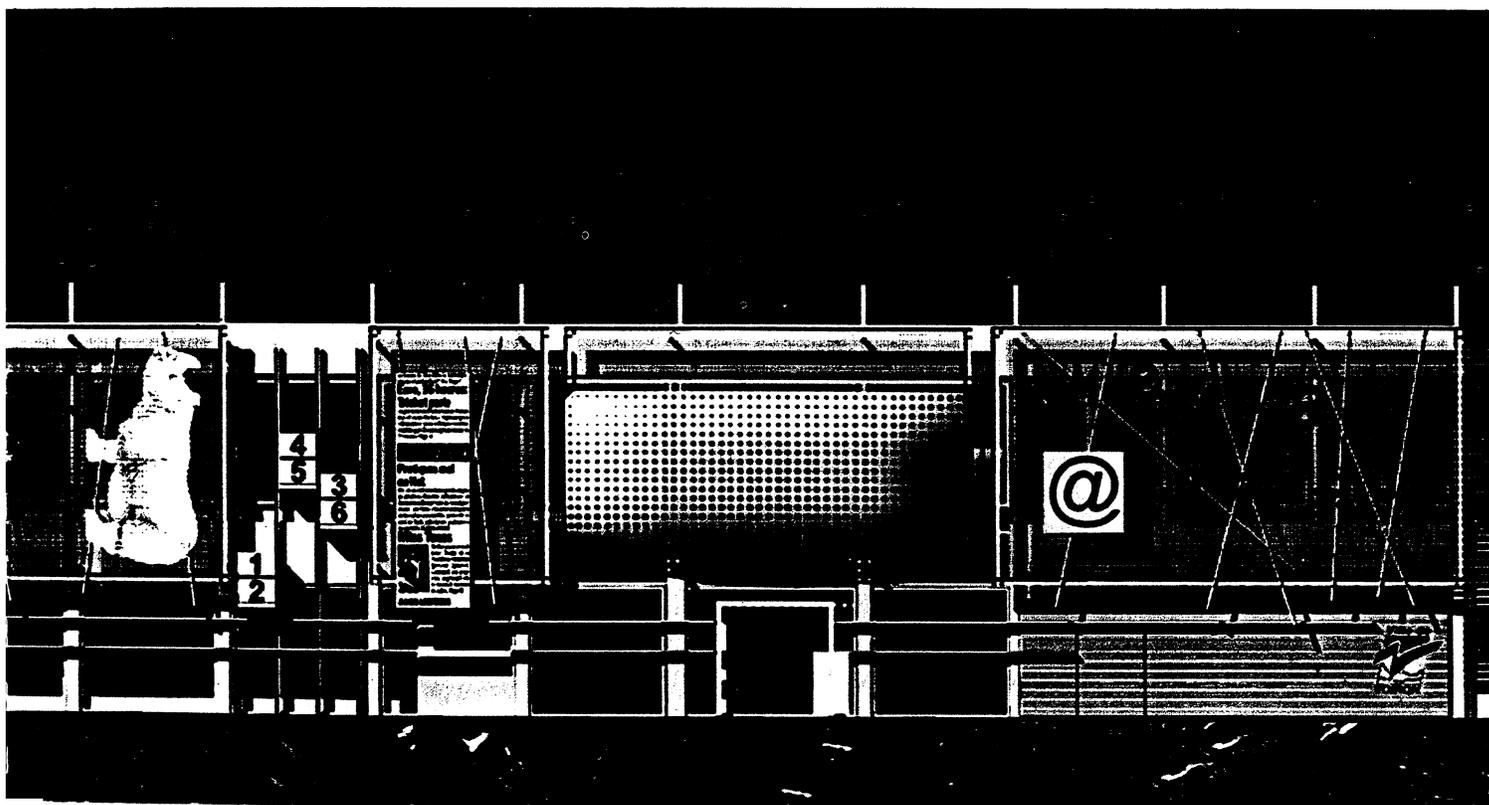
CTG :	STRUCTURE
NICOLAS :	FLUIDES
ACOUPHEN :	ACOUSTIQUE
SCAN INGENIERIE :	ECONOMIE

N O T I C E

# VILLE DE VOIRON

## Concours de la médiathèque

Présentation du projet - Phase Concours - Juin 98



Jean-Philippe CHARON & Thierry RAMPILLON - Architectes  
BETREC- BET Structure - Economie  
TEB - BET Fluides  
Echologos - Acoustique

## ● **VII- QUESTIONNAIRE AU PERSONNEL**

### ***I/ OBJECTIFS ET METHODE***

Nous souhaitons obtenir une image objective du degré de satisfaction des personnels, et recueillir le maximum d'informations sur le concret des difficultés rencontrées. Un questionnaire semblait nécessaire après la phase d'entretiens informels. Le recours aux questions ouvertes devait permettre à chacun de s'exprimer spontanément, d'autant que chacun aurait à s'administrer à lui-même le questionnaire. Il nous semblait en effet que notre présence, assimilée à celle du conservateur, aurait empêché que certains propos s'expriment (notamment les plus négatifs).

Cependant, sur leur demande, nous avons « aidé » quelques bénévoles et quelques membres du personnel à le remplir, en précisant les questions.

Celles-ci délimitent un « parcours » en trois étapes :

- préciser dans quels espaces chacun travaille, et quels sont les défauts et qualités de ces espaces en particulier (besoins individuels, problèmes d'un secteur bien défini) ;
- porter un regard global sur la bibliothèque (circuit du livre, qualités et défauts en général) ;
- apporter des solutions.

Moins scientifique et moins complète que le questionnaire destiné au public (pas d'indications d'âge ni de sexe, par exemple), cette enquête était surtout destinée à ouvrir un espace de réflexion sur le nouveau bâtiment et à déclencher le dialogue avec le personnel. Sa brièveté avait pour but d'éviter le « pensum ». Nous avons pu recueillir ainsi les avis de l'ensemble du personnel salarié (12 personnes) et de quelques bénévoles (6).

## ***II- LE QUESTIONNAIRE***

Comme vous le savez, j'enquête sur le bâtiment que vous utilisez tous les jours et connaissez de l'intérieur. J'ai maintenant besoin de recueillir vos impressions pour mon travail. Faites-moi part de toutes vos remarques concernant l'aménagement, la luminosité, le bruit, les branchements, les distances à parcourir...etc ! Merci de bien vouloir répondre à ces quelques questions, car votre avis, vos réactions, sont de la première importance pour assurer l'objectivité d'une évaluation de ce genre.

Christophe Langlois

### QUESTIONNAIRE

### DESTINE AU PERSONNEL ET AUX BENEVOLES

### DE LA MEDIATHEQUE PHILIPPE VIAL

(en guise de petite enquête préliminaire à une évaluation du bâtiment)

1) Travaillez-vous auparavant dans l'ancienne bibliothèque ?

oui

non

2) Aviez-vous déjà travaillé dans un établissement comparable à l'actuelle médiathèque ?

oui

non

3) Dans quel espace travaillez-vous :

Adultes

Musique

Accueil/Inscriptions

Jeunesse

Salle d'étude

Salle de catalogage

Salle d'équipement

Bureau

4) Pour les espaces qui vous concernent, quels en sont à votre avis les deux qualités et les deux défauts principaux ? (et plus, si nécessaire...)

Adultes : -

-

-

-

Jeunesse -

-

-

-

Musique -

-

-

-

Salle d'étude -

-

-

-

Accueil/Inscriptions

-

-

-

-

Salle de catalogage

-

-

-

-

Salle d'équipement

-  
-  
-  
-  
Bureau -  
-  
-  
-

5) Les relations prévues entre l'espace public et le service interne vous semblent-elles bien fonctionner ? (transport des livres d'un lieu à l'autre, circuit du document)

Oui

Non

6) Si non, pourquoi ?

7) Dans l'ensemble, quels vous semblent être les points forts du nouveau bâtiment ?

8) Dans l'ensemble, quels vous en semblent être les points faibles ?

9) Souhaiteriez-vous voir apporter des modifications au bâtiment ?

Oui

Non

10) Si oui, sur quels points ?

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ces questions.

Les résultats de l'enquête auprès des lecteurs et du personnel vous seront bien sûr communiqués.

### ***III- RESULTATS***

1) Travailliez-vous auparavant dans l'ancienne bibliothèque ?

12 oui

6 non

2) Aviez-vous déjà travaillé dans un établissement comparable à l'actuelle médiathèque:

5 oui

13 non

3) Dans quel(s) espace(s) travaillez-vous ?

Adultes 11

Musique 6

Jeunesse 9

Salle d'études 6

Accueil/inscriptions 10

Salle d'équipement 7

Salle de catalogage 5

Bureaux 5

4) Qualités et défauts espace par espace

	Qualités	Défauts
Adultes	Grand volume, lumière naturelle, circulation aisée, bonne sonorité, Calme, banque suffisante pour 2	Banque en U : on tourne le dos à qqn Eclairage insuffisant, chaud en été, Manque d'étagère, bruit pluie,

		nettoyage sous étagères difficile
Musique	Calme, mobilier bien agencé	Trop petit, manque de lumière, banque exigue, soleil, isolée
Jeunesse	Lumineux, coloré, accueillant Ouverture, bon agencement des collections	Croix de St-André dangereuse Banque trop petite, cachée par les piliers, sonore, mixité des âges, bruit boîte à livres, manque étagères au poste retour
Salle d'études	Une merveille, reposante, Très bien conçue et proportionnée Mobilier chaleureux, belle vue	Tablette trop haute, faible luminosité le matin quand les stores sont baissés
Accueil	Espace ouvert, agréable, prolonge bien l'animation	Alarme ! soleil, courant d'air, standard Mal placé, trop près des actualités
Equipement	Plus vaste que l'ancienne, Bon éclairage, bien organisée	Froid, soleil, partie bureau sert peu
Catalogage	Claire, agréable, fonctionnelle	Froid, pas assez de coins personnalisés
Bureau	(adultes) bien positionné	(direction) exigü, mal situé étouffement

5) Circuit du document : fonctionne-t-il bien ?

Oui 9

Non 4

Non-réponses : 5

6) Si non, pourquoi ?

- attente des documents trop longue entre chariots et la mention « disponible » sur l'OPAC
- Monte-charge sous-utilisé
- Pas assez d'ordinateurs pour le catalogage

7) Points forts du bâtiment (les deux premières réponses sont les plus fréquentes, nous n'avons pas répété les termes lorsqu'ils revenaient plusieurs fois) :

- Espace : transparence intérieur/extérieur, espace ouvert, aéré, visibilité des espaces
- Esthétique : lumineux, coloré, agréable, esthétique, moderne, innovation, rouge-bleu beau, attractif, matériaux, Espace Jeunesse attirant, Salle d'études calme
- Circulations : escalier confortable, circulations, facilité de s'asseoir, place, petites tables partout, accessibilité à tous, ascenseur
- Animations : expos (mieux qu'avant)
- Fonctionnalité : plus fonctionnel

#### 8) Points faibles (idem)

- Climatisation
- Luminosité solaire, bruit de la pluie
- Esthétique : tuyaux sales, façade froide, triste, moins intime que l'ancien
- Entretien : poussière dans rayonnages, maintenance difficile
- Circulation : escalier trop grand, passerelle fait peur (vertige de certains usagers)
- Espaces internes trop petits

#### 9) Souhaitez-vous apporter des modifications ?

Oui 15

Non 2

Sans opinion 1

#### 10) Lesquelles ?

- Eclairage à augmenter dans le hall
- Système pour alerter le public de la fermeture
- Chauffage à régler
- Faire laver les vitres plus souvent
- Plus de plantes vertes
- Stores partout
- Pouvoir ouvrir les fenêtres

- Circulation piétonne à sécuriser à l'extérieur
- Parking
- Déplacement des prises
- Agrandir les banques
- Réduction du bruit d'aération ? et de la boîte retour
- Création d'espaces de stockage dans le mur technique ?